AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR UNE INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(Articles R.123-3 à R.123-27 et R.512-14 du Code de l'Environnement)

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SERA OUVERTE AU SUJET DE L'INSTALLATION CLASSÉE SUIVANTE :

Société Lhoist France Ouest – Commune de CHASSENEUIL

- **OBJET : Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter et d'extension d'une carrière de calcaire située sur le territoire de la commune de CHASSENEUIL.**

- **PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET : Monsieur le Directeur de la société Lhoist France Ouest, Les Gaillards, 36 800 SAINT-GAULTIER.**

- **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION : projet de renouvellement de l'autorisation d'exploiter et d'extension d'une carrière de calcaire située sur la commune de CHASSENEUIL (L'emplacement exact de cette carrière peut être consulté dans le dossier mis à l'enquête publique).**

- **DURÉE DE L'ENQUÊTE : DU MERCREDI 27 FÉVRIER 2019 À 9H00 AU SAMEDI 30 MARS 2019 À 12H00 INCLUS**

  - **LE DOSSIER, COMPRENANT NOTAMMENT UNE ÉTUDE D'IMPACT ET L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE, EST DÉPOSÉ EN MAIRIE DE CHASSENEUIL (SIÈGE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE), ET EN MAIRIES DE NURET-LE-FERRON, SAINT-GAULTIER, RIVARENNES, THENAY, SAINT-MARCEL ET LE PONT-CHRÉTIEN-CHABENET, COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE (INCLUSES DANS LE RAYON D'AFFICHAGE)** OÙ LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR LE REGISTRE OUVERT A CET EFFET EN MAIRIE DE CHASSENEUIL. LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT TRANSMETTRE SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS PAR COURRIEL À L'ADRESSE SUIVANTE : **pref-be-carriere-chasseneuil@indre.gouv.fr**

Un accès gratuit au dossier complet sur poste informatique est mis à la disposition de toute personne qui souhaite le consulter en mairie de CHASSENEUIL, aux heures et jours d'ouverture de celle-ci.

LE DOSSIER COMPLET COMPRENANT NOTAMMENT LES RÉSUMÉS NON TECHNIQUES DE L'ÉTUDE D'IMPACT ET DE DANGERS AINSI QUE L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE EST CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS L'INDRE :

(*http://indre.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/I.C.P.E/Dossiers-d-autorisation-ICPE*).

Le public pourra également obtenir des informations sur le projet auprès du Directeur de la société Lhoist France Ouest, Les Gaillards, 36 800 SAINT-GAULTIER.

- **COMMISSAIRE ENQUÊTEUR : M. ROLAND RENARD, CHEF DE PRODUCTION RETRAITÉ,** A ÉTÉ DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR. IL SE TIENDRA À LA DISPOSITION DES INTÉRESSÉS, À LA MAIRIE DE CHASSENEUIL AUX JOURS ET HEURES SUIVANTS :

  - **Mercredi 27 février 2019 de 9h00 à 12h00**
  - **Lundi 4 mars 2019 de 14h00 à 17h00**
  - **Mardi 12 mars 2019 de 9h00 à 12h00**
  - **Mardi 19 mars 2019 de 9h00 à 12h00**
  - **Samedi 30 mars 2019 de 9h00 à 12h00**

DES OBSERVATIONS POURRONT LUI ÊTRE ADRESSÉES PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PAR VOIE POSTALE, A LA MAIRIE DE CHASSENEUIL OU PAR VOIE ÉLECTRONIQUE A L'ADRESSE SUSVISÉE, **AU PLUS TARD LE SAMEDI 30 MARS 2019 À 12H00.**

LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SERONT CONSULTABLES, PENDANT UN AN À COMPTER DE LA DÉCISION FINALE DE REFUS D'AUTORISATION OU D'AUTORISATION ASSORTIE DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES, A LA MAIRIE DE CHASSENEUIL, A LA PRÉFECTURE DE L'INDRE, BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

À L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, LE PRÉFET DE L'INDRE PRENDRA, SOIT UN ARRÊTÉ DE REFUS, SOIT UN ARRÊTÉ D'AUTORISATION ASSORTI DE PRESCRIPTIONS.